CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

Programme LEADER du Pays du Mans – FA 3 « mobilités et aménagements durables »

Dépenses éligibles :
101 445 €
LEADER : 30 000 €

Années : 2016-2018

Réalisation de cheminements doux

Voie douce VC 18 et 403 Route de la Californie – Commune de Changé

Localisation du projet :
Changé

Maître d'ouvrage :
CdC du Sud-Est Manceau

Le projet bref …

- C'est un cheminement qui permet connecter les espaces de vie et services publics entre eux,
- Le trajet sera totalement sécurisé du fait que le cheminement soit implanté hors emprise voirie routière.

Le projet en actions …

- Création d'un cheminement piétonnier en sable stabilisé (perméable),
- Interconnexions avec le centre bourg, les équipements sportifs et le terminus navette.

Le projet en chiffres …

- 1900 mètres linéaires

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de favoriser la création de cheminements doux respectueux de l'environnements via l'exigence d'utilisation de matériaux perméables.

GAL du Pays du Mans
15-17 rue Gougeard, 72 015 Le Mans cedex 2
02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr